

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
DE L'OFFICE DE TOURISME DE PERROS-GUIREC
du 30 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de Membres du Comité Directeur : 15

Nombre de Membres du Comité Directeur présents : **11**

L'an Deux Mil vingt-six, le trente du mois de septembre, à 18 H 00, le Comité de Direction de l'Office Municipal de Tourisme de PERROS-GUIREC, dûment convoqué, s'est rassemblé à l'hôtel CASTEL BEAU SITE de Perros-Guirec sous la présidence de **Monsieur Erven LEON, Président de l'Office Municipal du Tourisme.**

Etaient présents :

Mesdames : Laurence Reto ; Muriel Le Breton ; Armelle Le Manach ; Laurence Davi de Bona ; Aurélie Le Foll ; Catherine Pontailier ; Anne-Sophie Lietron ; Aurélie Gandillon ; Nathalie Martin

Messieurs : Mathieu Guillou ; Christophe Betoule ; Erwan Geggroy ; Jean-Yves Guerin ; Antoine Euvrard ; Bernard Cambier ; Alexis Deniel

OBJET – REGULARISATION ANOMALIE COMPTE TVA

*La vie en **Roz**!*

OFFICE DE TOURISME

21 place de l'Hôtel de Ville | 22700 Perros-Guirec | +33(0)2 96 23 21 15 | infos@perros-guirec.com | www.perros-guirec.com

EPIC | N° SIRET : 77740554900018 | Immatriculation IM022100011

Le Président donne lecture de la demande formulée par la SGC de Lannion de régularisation d'une anomalie relative à la Taxe sur la valeur ajoutée qui existe depuis 2018 pour un montant de 10,00 euros.

Cette régularisation donnera lieu à l'émission d'un mandat d'ordre mixte au compte 6588 autres charges diverses de gestion courante.

Le Président propose d'accepter cette régularisation.

DÉCISION DU COMITÉ DIRECTEUR

Adoptée à l'unanimité des membres présents

*Ainsi fait et délibéré
Le 30 septembre 2026
Pour extrait conforme
LE PRÉSIDENT*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Gou' or similar, with a stylized flourish at the end.